



AAH et hospitalisation

Par Heg

Bonjour,

La CAF prévoit de réduire le montant de l'AAH à 30% en cas d'hospitalisation de plus de 3 mois sauf si on paye un forfait hospitalier.

Si le patient paye une mutuelle qui règle le forfait hospitalier bénéficie-t-il de l'AAH à taux plein ?

Merci,

Cordialement